

# **Mise en oeuvre du dispositif « e-devoirs faits » : accompagnement personnalisé à distance de certains élèves**

Aux responsables légaux, aux parents,  
Suite aux appels hebdomadaires des familles et/ ou des élèves  
par les personnels de l'établissement, nous avons pu faire un  
bilan des besoins en termes d'accompagnement.

L'ensemble des professeurs principaux ont établi un diagnostic  
partagé, transmis au professeur coordonnateur du dispositif  
« devoirs faits ».

La coordonnatrice, Mme Bouveret, avec les personnels  
volontaires, a totalement réorganisé le dispositif afin qu'il  
s'adapte aux contraintes d'un accompagnement à distance.

A partir du lundi 27 avril 2020, certains élèves/familles  
seront contactés.

Un accompagnement personnalisé leur sera proposé.

Prenez soin de vous.

L'équipe de Direction »